

La violence,
j'aimerais
en sortir :
parlons-en !



A propos de nous

L'Association d'Enquête et de Médiation est une association socio-judiciaire, créée en 1998.

Les champs d'intervention sont multiples :

- Mesures socio-judiciaires pénales
- Prévention de la délinquance
- Individualisation des sanctions
- Développement des mesures alternatives
- Mesures socio-judiciaires civiles
- Résolution amiable des conflits
- Accès aux droits
- Soutien à la parentalité

Nous disposons de personnels juristes, médiateurs, psychologues, travailleurs sociaux et de personnels administratifs.

Contactez-nous

Oise :

 **03 44 32 07 47**
03 44 32 18 53

@ : aemcivil60@gmail.com

758 Avenue du Tremblay 60100 CREIL
36 Rue d'Amiens 60200 COMPIEGNE

Somme : (Amiens, Péronne et Abbeville)

 **03 64 26 81 11**
03 22 46 93 78

@ : secretariataem80@assoaem.org

140 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
80000 AMIENS



**CENTRE DE PRISE
EN CHARGE DES AUTEURS
DE VIOLENCES CONJUGALES**

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Violences au sein du couple

Vous traversez des périodes de tension,
de crise dans votre couple

Vous avez du mal à communiquer avec
votre partenaire

Les disputes avec votre partenaire sont
fréquentes et peuvent dégénérer

Ensemble, parlons-en !




**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce-que la violence ?

La violence est une tentative inappropriée de résoudre un conflit. Le conflit est un mode relationnel interactif fondé sur un désaccord ponctuel auquel il faut trouver une solution. Le propre de la violence est de refuser de placer l'autre sur un pied d'égalité et de nier sa qualité de sujet.

Il existe différentes formes de violences :

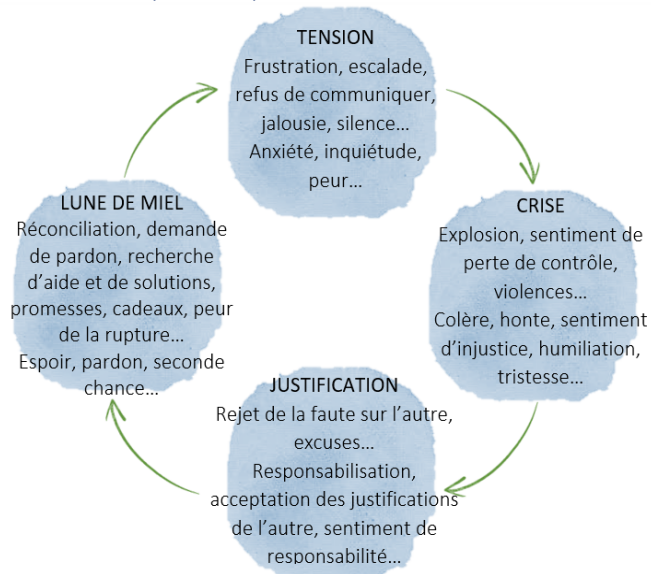
- Psychologiques
- Sexuelles
- Physiques
- Economiques

La violence conjugale est une forme de violence familiale qui touche aussi les autres personnes du foyer, notamment les enfants.

Un acte violent ne définit pas qui je suis.

Cycle de la violence

L'intensité et la fréquence des crises augmentent progressivement, alors que la phase de lune de miel est de plus en plus courte.



Nos professionnels vous accompagnent :

- En groupe, sur 12 séances de 2 heures (modulable jusque 42 heures)
- En individuel

Objectifs

La violence est un comportement qui s'apprend : il peut se désapprendre.

- Cesser de nuire à l'autre par la violence
- Reconnaître mes attitudes et mes actes de violence, et leurs conséquences sur moi-même et sur mes proches
- Identifier les façons dont je justifie le recours à la violence et accepter de les questionner
- Identifier mes idées, mes principes, mes valeurs dans le couple et dans la famille.
- Découvrir d'autres façons de réagir lorsque je vis une tension, et apprendre à identifier et à exprimer mes d'émotions.
- Travailler sur ma communication et la gestion de conflits

Comment ?

En échangeant avec d'autres personnes dont l'histoire est similaire à la mienne, avec l'aide de professionnels.

Le contenu des séances est confidentiel.

Pour qui ?

- Personnes orientées sur décision judiciaire
- Personnes volontaires qui veulent travailler sur leur comportement dans le cadre de violences conjugales

Participer au groupe n'est pas un aveu de culpabilité devant la justice.

Vous pouvez aussi contacter cette permanence téléphonique, gratuite et anonyme :

08 019 019 11 Service & appel gratuits

Numéro national dédié à la prévention par l'écoute et l'orientation des auteurs et auteures de violence conjugale, disponible du lundi au samedi de 9h30 à 19h30



Nos Partenaires

